



SEMINAIRE SCIENTIFIQUE INTER-PARCS NATIONAUX SUR LA CULTURE



Montpellier, les 05 et 06 juin 2014

PROGRAMME

Jeudi 5 juin matin (9h-13h)

9h 00 : Introduction du séminaire : les parcs nationaux et la culture
(Isabelle ARPIN)

SESSION 1 : PATRIMOINE BATI ET ARCHITECTURE

9h 15 : Des monuments naturels aux paysages culturels, ou les mérites d'une hypothèse législative

Nathalie MEZUREUX

10 h 00 : Patrimoine bâti traditionnel du coeur du Parc national de la Vanoise

Cristina IANCOVESCU, Marie-Pierre BAZAN

10h 30 : Les partenariats locaux et l'inventaire du patrimoine culturel

David PENIN

Pause 11 h-11 h 30

11h 30 : État des lieux patrimonial des villages du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne : la prise en compte du patrimoine bâti dans le processus de création du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

Letitia MASCLET

12h00 : Les actions de conservation du patrimoine bâti initiées dans le Parc amazonien de Guyane et enjeux associés.

Claire COULY

Déjeuner 1h 30 pris en charge par PNF : 12h30 - 14 h00

Jeudi 5 juin après midi (14h00 -18h30)

SUITE ET FIN DE LA SESSION 1 : PATRIMOINE BATI ET ARCHITECTURE

14h 00 : Les architectes et paysagistes, conseils des ministères du logement et de l'égalité des territoires et de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Denis BASSARGETTE

14 h 10 : Méthodologie d'accompagnement des demandes d'autorisations de travaux en cœur de Parc national des Ecrins

Yves BARET et Luc BREUILLE

14 h 40 : Echanges sur la session 1 : Architecture et patrimoine bâti

Animation Yves BARET

SESSION 2 : HISTOIRE DES PAYSAGES DES PARCS NATIONAUX ET DES USAGES QUI LES ONT FACONNES

15h 25 : Archéologie du bâti dans le Mercantour, méthodes et résultats.

Franck SUMERA, Jean-Louis EDOUARD

15h 55 : L'archéologie, outil de connaissance et outil de gestion pour les paysages : illustration au travers des résultats du PIT Mercantour-Alpi Maritime

Franck SUMERA

Pause : 16h 25 - 16h 55

16h 55 : L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages culturels évolutifs de l'agropastoralisme sur les Causses et les Cévennes

Jean Paul CHASSANY, Richard SCHERRER,

17 h 25 : Du modèle bioclimatique à la construction des terroirs : les racines éco-historiques de la biodiversité moderne dans les Pyrénées

Jean-Paul METAILIE

17h 55 : Echanges sur la session 2 : histoire des paysages des parcs nationaux et des usages qui les ont façonnés

Animation Franck SUMERA

Fin des travaux : 18h40

Vendredi 6 juin matin (8h 15 -11h45)

SESSION 3 : LES CULTURES DE LA NATURE

8h 15 : Rappel des différentes ontologies, comprendre comment les humains ont inventé différentes manières de se lier aux êtres de nature.

Philippe DESCOLA

9h 15 : Le Parc amazonien de Guyane, au cœur de la nature et de la culture

Bernard THIBAUT, Claire COULY

Courte Pause : 9h 50- 10h 10

10h 10 : De quoi la « culture » a-t-elle été le nom dans le Parc national des Cévennes, depuis sa création en 1970 ?

Karine-Larissa BASSET

10h 40 : Etat des lieux de l'apiculture traditionnelle cévenole à travers la répartition des populations d'abeilles noires et à travers les savoirs liés aux ruchers-troncs. Un patrimoine matériel (ruchers) et immatériel (savoir-faire)

Ameline LEHEBEL PERON

11 h 10 : Echanges sur la Session 3 : les cultures de la nature

Animation Karine BASSET

Déjeuner 1h 15 pris en charge par PNF : 11 h 40 - 13 h00

Vendredi 6 juin après midi (13h00-16h45)

SESSION 4 : LES ESTHETIQUES DE LA NATURE

13h 00 : L'art dans (et pour) les parcs nationaux

Raphaël Larrère

13 h 10 : La littérature en patrimoine sur l'île de Port-Cros

Françoise Thurel

13 h 40 : Le Land art et l'art dans les parcs

Gilles A. Tiberghien

14 h 30 : L'expérience Arte Sella, commune de Borgo Valsugana, provincia di Trento

Sergio DALLA BERNARDINA

**15 h 00 : Échanges sur la session 4 : Les esthétiques de la nature : Où sont les problèmes ?
Qu'est-ce qui fait que ça peut marcher ?**

Raphael LARRERE

SYNTHESE DU SEMINAIRE

15 h 25 : La culture de la nature dans les parcs nationaux

Isabelle ARPIN

15 h 45 : Table ronde (sans exposé) pour contextualiser ces approches culturelles, les problématiser et évoquer la question du rôle des parcs nationaux dans la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel

Animation : Jean-Paul METAILIE

16 h 45 : Fin des travaux

RESUME DES PRESENTATIONS

Introduction du séminaire : les parcs nationaux et la culture

*Isabelle ARPIN, Présidente du Conseil scientifique de la Vanoise,
Sociologue à l'IRSTEA, membre du Comité de pilotage du séminaire*

Ce séminaire est un petit événement : pour la première fois, les parcs nationaux se réunissent pour parler de culture. Avant d'entrer dans le vif du sujet, cette introduction visera à dire pourquoi nous avons voulu ce séminaire et comment nous l'avons conçu, le programme qui en a résulté - en quatre volets : le patrimoine bâti et l'architecture, l'évolution des paysages et des usages qui les ont façonnés, les cultures de la nature, l'art et les parcs nationaux - et ce que l'on peut en attendre. Elle visera également à proposer une série de questions avec lesquelles aborder les interventions et les débats :

- Quelle évolution de la place de la culture dans les parcs nationaux et quelle situation aujourd'hui ?
- Comment les parcs nationaux ont-ils défini la culture et le patrimoine culturel ?
- De quels moyens les parcs se sont-ils dotés pour s'intéresser à la dimension culturelle des territoires ?
- Ont-ils réussi à développer une approche de la culture qui leur soit propre et à contribuer à enrichir la compréhension des cultures locales et notamment des cultures de la nature ?
- Quels rapports ont-ils établis entre leur mission de connaissance et de préservation du patrimoine naturel et leur mission de connaissance et de préservation du patrimoine culturel ?
- Ces deux missions ont-elles été perçues et sont-elles encore perçues comme concurrentes ?
- Préserve-t-on le patrimoine culturel comme on préserve le patrimoine naturel ?
- Préserve-t-on le patrimoine naturel autrement lorsqu'on se mêle aussi de préserver le patrimoine culturel ?
- Quel avenir pour la connaissance et la valorisation de la culture dans les parcs nationaux ?

Cette introduction visera enfin à inviter les participants à profiter au maximum de cette occasion rare d'échanger entre chargés de mission, membres de conseils scientifiques et personnalités extérieures au monde des parcs nationaux sur des questions de culture.

Des monuments naturels aux paysages culturels, ou les mérites d'une hypothèse législative

*Nathalie MEZUREUX, architecte et urbaniste en Chef de l'Etat,
Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon*

Si l'architecture est une expression de la culture, elle participe également à l'élaboration des strates des établissements humains qui ont façonné et qui façonnent encore nos territoires. Elle constitue ainsi en un continuum permanent une grande part de nos paysages.

C'est en ce sens que peuvent être observés les points communs et les relations qu'entretiennent la protection de la nature et la protection du patrimoine bâti, dans leur conception comme politique publique autant que dans leur mise en œuvre effective.

Une mise en perspective des textes et outils législatifs des deux domaines nous informera sur les évolutions essentielles qu'aura subi notre regard patrimonial au cours du siècle écoulé. Elle pourra mettre en évidence les occasions manquées d'établir le lien entre nos ressources et nos actes, entre le développement territorial et les obligations de soutenabilité. L'expression de « paysage culturel »

récemment repartagée entre deux ministères et celle de « parc national culturel » liée à l'histoire de la naissance des parcs nationaux seront à cette occasion revisités.

Le sujet de l'architecture et de la formation en architecture sera alors abordé avec l'angle du rapport au territoire et aux paysages, pour constater qu'en la matière, le choix de conserver ou d'innover reste pour autant trop souvent présenté comme une antithèse, alors même que certains espaces réglementés devraient conduire à rendre cette quête du transfert dynamique tout-à-fait riche et productive.

Les parcs nationaux, par leur vocation, autant que par le cadre de leurs propres objectifs et leurs moyens sont à même de participer à l'évolution de la discipline architecturale, afin qu'elle évolue au service d'un monde soutenable. A travers les valeurs portées par les parcs nationaux, telles que l'excellence, l'exemplarité, l'investigation scientifique, la préservation des écosystèmes et les perspectives du long terme, il est permis de croire que des collaborations plus riches et plus nombreuses sont à inventer.

Patrimoine bâti traditionnel du coeur du parc national de la Vanoise

Cristina IANCOVESCU, architecte

Marie-Pierre BAZAN, chargée de mission aménagement, patrimoine culturel et paysages, PNV

Au cours de la mission d'inventaire du bâti traditionnel en cœur de Parc, plusieurs zones ont été étudiées, couvrant la totalité des constructions en cœur de parc, ruines comprises ; le présent rapport propose d'une part le regroupement des objectifs en zones selon des critères à la fois géographiques et constructifs, et d'autre part l'analyse de certains objectifs plus représentatifs ou très particuliers.

Certaines zones présentent des éléments communs évidents ; en même temps, il est difficile de définir une typologie strictement géographique, car plus la zone est restreinte, plus les adaptations des bâtiments aux conditions locales conduisent à des différences non-significatives. En règle générale, l'architecture des bâtiments saisonniers situés en altitude, est plus rudimentaire que celle rencontrée dans les villages ; dans le contexte d'une analyse comparative, les techniques constructives et les détails des bâtiments d'altitude sont rapportés aux références architecturales rurales courantes de la région (ex : chaînages en bois, balcons de séchage, assemblage de charpente, arcs de décharge, appareillage des voûtes,...).

Des différences majeures existent entre la Tarentaise et la Maurienne, dues notamment à la pratique de l'élevage (petite montagne - exploitation familiale en Maurienne, grande montagne - troupeau important géré par des bergers en Tarentaise), mais aussi à la présence des forêts à proximité (bois de construction).

Entre les zones habitées en altitude, coté maurienais, les différences, moins visibles, apparaissent suite à des habitudes et pratiques locales, adaptées au microrelief et à la qualité du sol en principal. Sans avoir la prétention de définir une typologie, il existe des éléments communs, répétitifs ou réinterprétés dans les hameaux étudiés, qui attestent du savoir-faire des artisans de l'époque ; certains chalets regroupent ces éléments communs et pourraient être proposés en tant que « modèle schématique » pour des éventuelles reconstructions.

Plusieurs pierres ou linteaux en bois gravés avec des dates antérieures aux plus anciennes connues,

qui ont été relevés sur le terrain nécessiteraient une analyse de la part des instances compétentes, pour attester de leur authenticité (1471 Civière, 1518 La Feiche, 151 Fesse d'en bas).

Enfin, quelques chalets à l'état d'origine et donc très riches en informations intéressantes sur les techniques constructives anciennes, sont dans un état avancé ou dangereux de ruine et mériteraient une attention particulière ainsi que des décisions quant à leur sauvegarde et conservation.

Conclusions : il est impossible de côtoyer autant de trésors du patrimoine savoyard sans s'interroger sur leur espérance de vie, la qualité des restaurations, et notamment la valeur qu'ils représentent aux yeux des propriétaires.

Des chalets en état inquiétant, qui menacent ruine à court terme, qui n'ont subi aucune restauration sauvage voire des interventions de nature à modifier leur état d'origine, sont autant de valeurs perdues. Abandonnés à un moment donné, de par la cessation de l'activité agricole, ou à cause d'un accès jugé trop difficile, à travers des situations familiales complexes... les dégradations des murs font que le prix d'une éventuelle réparation augmente chaque année. Pourtant ces bâtiments sont des témoignages d'un savoir-faire en déclin aujourd'hui ; en effet, des détails de construction attestent de techniques et connaissances avancées. Des ensembles qu'on pourrait qualifier d'unicques (Chavière à Termignon), sont en train de disparaître progressivement, malgré les bonnes intentions théoriques. De même, des ruines qui sont envahies progressivement par la végétation ou qui se fondent dans le sol, conservent également des informations intéressantes quant à la vie des habitants des vallées ; leur revalorisation serait bénéfique au niveau individuel ou communautaire.

La condition *sine qua non* de ces interventions est le respect absolu des matériaux et techniques traditionnels ; beaucoup de chalets ont été complètement dénaturés suite à des interventions maladroites, ce qui revient à une perte patrimoniale. Entre l'inventaire du CAUE de 1992-1995 et le présent inventaire, il y a beaucoup de différences d'aspect, sur des bâtiments mentionnés comme étant à préserver, même en cœur du Parc, contre toute attente !

Au niveau national, il existe des exemples de réhabilitation d'anciens bâtiments patrimoniaux, qui pourraient faire école, à condition d'avoir une volonté locale de réhabilitation, qui pourrait prendre différentes formes (voies) :

- associative : des associations locales à statut juridique (personne morale) pouvant recevoir des subventions (ou des dons) et régler les factures des travaux ; la formule de « bail emphytéotique » pour pouvoir intervenir sur des objets immobiliers sans atteinte à la propriété.
- individuelle, encadrée : accompagnement soutenu des chantiers des propriétaires en cœur de parc, par des professionnels, sans que cela soit perçu comme une censure mais comme un appui.
- de l'enseignement-formation, à savoir : 1. stages de formation aux métiers traditionnels, ouverts au grand public, proposés (aussi) par les agences de tourisme, 2 : élargissement de l'enseignement technique des lycées de spécialité, aux métiers traditionnels (maçonnerie traditionnelle, peinture-enduits, lauze). Une expérience récente quant au Lycée de métiers de la montagne, montre l'existence d'un « vivier » de jeunes (collégiens et lycéens) performants, intéressés et demandeurs dans ce sens, en même temps qu'un manque d'offre sur le marché de la construction.
- un investissement de la part des autorités, locales /régionales/parc/etc, dans le sens de la promotion des métiers traditionnels (réouverture des carrières de lauze ; autorisations isolées de prélèvement des matériaux de constructions sur place, chantiers de découverte, ou de réinsertion animés par des compagnons, ...)

L'inventaire déjà réalisé dans le Parc des Ecrins ainsi que l'expérience de ses auteurs confirme l'ensemble des principes énoncés, notamment par leur application dans la restauration du bâti traditionnel, et donc leur faisabilité juridique, technique ou psychosociale (leur acceptation par les propriétaires).

Ce n'est pas une coïncidence si mes prédécesseurs sont unanimes, au sujet de l'attitude à avoir devant le patrimoine bâti traditionnel, il s'agit de « modestie et humilité », je rajouterais « écoute », car les vieilles pierres ont encore des choses à nous raconter.

Les partenariats locaux et l'inventaire du patrimoine culturel

David Penin, Chargé de mission cultur, Parc national des Pyrénées.

La connaissance du patrimoine culturel d'un territoire semble une étape préalable indispensable à toute action de gestion et de valorisation. En matière de patrimoine, les actions de connaissance nécessitent des compétences spécifiques, pilotées par les Régions au sein de services régionaux de l'inventaire. Alors qu'ils se généralisent du point de vue naturaliste avec l'émergence des sciences participatives, les inventaires de biens culturels réalisés dans le cadre de partenariats locaux semblent plus rares.

A l'inverse des inventaires naturalistes qui ont été réalisés en interne dans la plus part des Parcs nationaux, les inventaires du patrimoine culturel, du fait de leurs spécificité et des compétences particulières qu'elles mobilisent, sont rarement pris en charge par les services eux-mêmes. L'idée de s'appuyer sur un réseau de correspondant locaux, d'association de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel local peut donc sembler légitime et nécessaire.

Au Parc national des Pyrénées, cette piste a été explorée et ce type de partenariats mis en œuvre dans un inventaire communal thématique. Il ressort de cette première expérience que le territoire d'un parc national, dans son rapport nouveau avec le patrimoine culturel, peut être le lieu où la dynamique locale, particulièrement associative, de connaissance peut s'exprimer et être utile à la connaissance générale du territoire. Dans le contexte de développement de démarche participative et de mutualisation de moyens, elle permet aussi de générer l'émergence de projets nouveaux et une dynamique partenariale importante.

Rendre compatible les exigences d'un inventaire normalisé et rigoureux tel qu'il est mené par les services des Régions avec la force opérationnelle et l'envie de patrimoine d'une association locale, peut devenir une des missions possibles des parcs nationaux dans le domaine de la connaissance. C'est cette mission d'interface qui est proposée ici. Elle implique des notions de structuration et de validation des données, de mise en relation des acteurs et des professionnels, de redimensionnement des projets et un rôle évident d'animateur territorial.

État des lieux patrimonial des villages du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne : la prise en compte du patrimoine bâti dans le processus de création du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

Létitia MASCLET, chargée de mission « patrimoine culturel », GIP FCB

Le futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, seul parc de plaine de France, se caractérise par l'étroite interaction entre ses trois grands massifs forestiers, ses 10 vallées et ses 132 villages. Situés majoritairement dans les vallées, à proximité directe des cours d'eau, ils sont présents sur l'ensemble de ce territoire.

Héritage bâti, lieux de vie, ces villages témoignent de la présence séculaire de l'homme. Ils sont identifiés aujourd'hui comme des éléments essentiels du paysage et constituent un maillage d'habitats groupés de petite taille, riche d'une importante densité d'éléments vernaculaires et d'une rare authenticité de bâti. Ils se caractérisent par une architecture rurale de fermes et de granges, datant majoritairement des 18^e et 19^e siècles, construites en pierre calcaire et possédant des volumes, formes et couleurs caractéristiques à l'échelle de l'aire d'étude du Parc national.

Avec l'objectif d'identifier les caractéristiques architecturales locales et de nourrir la réflexion sur le caractère et les grandes ambitions du futur Parc national, le Groupement d'intérêt public en charge de la préfiguration du projet a mené en 2012 une étude sur le patrimoine bâti de ces villages. Celle-ci s'insère dans l'élaboration globale de l'état des lieux et du diagnostic du territoire d'étude du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

Une importante phase de recensement terrain a ainsi permis d'identifier la composition urbaine, les formes architecturales, les matériaux et techniques de mise en œuvre caractéristiques du territoire. Il a également été évalué, à partir de critères définis par un comité d'experts, l'intérêt historique, architecturale et paysager, l'état de conservation général et le niveau de mise en valeur de chacun des villages. Ces informations ont été insérées dans une base de données et cartographiées. Le GIP dispose également d'une base photographique de près de 10 400 éléments et d'un corpus de 126 fiches villages détaillées.

Cette étude a, de plus, fait l'objet d'une valorisation grand public via la publication et la présentation de fiches descriptives villages par villages, d'ateliers de réflexion sur l'urbanisme et la valorisation du bâti à destination des élus municipaux ainsi que de visites commentées ouvertes à tous. Un réseau d'acteurs du patrimoine a été fédéré et mobilisé lors de ces ateliers de réflexion. Une plaquette « Boite à outils du patrimoine bâti » référençant l'ensemble des programmes d'aides et de subventions portés par les acteurs du patrimoine du territoire a été créée.

Ce travail sert aujourd'hui de base à l'élaboration du projet de territoire du futur parc national. Trois enjeux thématiques sont à ce jour identifiés :

- l'approfondissement et la structuration de la connaissance sur le patrimoine architectural et immatériel lié aux savoir-faire,
- la structuration d'une filière économique de création contemporaine et de rénovation du patrimoine bâti ancien
- l'aménagement durable des villages combinant valorisation du bâti ancien et confort de vie moderne.

Il alimente également les réflexions sur la définition du zonage du futur Parc national (le ou les futurs cœurs, l'aire d'adhésion) et la place éventuelle des villages en cœur. Pour ce faire, le GIP

mobilise à la fois les services de l'Etat, les maires et des propriétaires dans le cadre de concertations afin d'étudier les incidences de tous les scénarios en matière de réglementation applicable en cœur, d'interactions entre urbanisme, préservation des patrimoines naturels (continuité des cours d'eau) et patrimoines culturels (valorisation du bâti lié à l'usage de l'eau). Cette réflexion est complétée par une analyse des moyens et des dispositifs mobilisables pour assurer leur protection et leur valorisation.

La Loi de 2006 dévolue aux parcs nationaux une responsabilité au regard des patrimoines naturels, culturels et paysager. Mais quelle est véritablement la place laissée à la préservation du patrimoine culturel dans les parcs nationaux aujourd'hui (moyens, compétences, ambitions,...) ?. Résolument novateur, le Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne se construit sur ce double enjeu patrimonial, clef de la réussite du projet de création prévue pour 2017 !

Les actions de conservation du patrimoine bâti initiées dans le Parc amazonien de Guyane et enjeux associés

Claire COULY, chargée de mission cultures et sciences humaines au PAG

A travers la présentation de trois projets de conservation du patrimoine bâti menés dans le PAG en lien avec les populations locales (carbets traditionnels amérindiens sur le Haut Maroni et à Camopi, ancienne maison d'orpailleur créole à Saül et cases traditionnelles Alukus à Papaichton), nous aborderons la question des enjeux que soulève la conservation de ces patrimoines dans le contexte particulier de ce territoire :

- perte de la transmission des savoir-faire traditionnels et évolution de ces modes de transmission,
- identification des besoins associés que soulève leur conservation (lieux de rencontre, lieux culturels, lieux de mémoire, etc.),
- appréhension de la notion de « patrimoine éphémère » en prise avec la réalité culturelle des communautés,
- réflexion sur la notion même de conservation telle que perçue par les populations et adaptation des mesures de conservation à la réalité locale (redéfinition des « bonnes » mesures de conservation, différentes de celles de métropole),
- reconnaissance des maîtres d'art locaux,
- identification d'une gouvernance associée à la conservation,
- lien entre patrimoine culturel bâti et tourisme,
- difficultés rencontrées dans les actions de conservation des patrimoines bâtis, etc.

N.B. : l'ensemble des propos cherchera avant tout à faire partager les expériences du PAG et d'en faire un retour utile autant que possible au réseau des parcs nationaux, notamment en termes de méthodologie.

Les architectes et paysagistes, Conseils des ministères du logement et de l'égalité des territoires et de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Denis BASSARGETTE, chargé de mission DEB, MEDDE

Les architectes-conseils ont été créés en 1950 par le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, puis les paysagistes-conseils en 1993 sur le modèle de leurs confrères architectes. Quant aux ministères en charge de l'environnement et de l'architecture, ils ont conservé ou développé ces fonctions de conseils dans leurs propres services suite aux transferts de l'architecture et des paysages. L'organisation de ces fonctions de conseil a un caractère interministériel issu de l'histoire. Les ministères en charge de l'urbanisme, de l'environnement et de l'architecture font « vivier commun » pour gérer les parcours professionnels de conseils sélectionnés ensemble, mais chaque ministère gère ses effectifs et pilote les missions assurées pour son compte.

Cette approche interministérielle des fonctions et parcours professionnels, sans disparité de traitement et de conditions d'exercice au sein des services de l'Etat, fonde actuellement l'identité des architectes et paysagistes, Conseils de ces ministères. Deux associations professionnelles existent et sont subventionnées par ces ministères, le « Corps des architectes-conseils » qui fédère et représente 130 ACE et l' « Association des Paysagistes-Conseils de l'Etat » qui fédère et représente 140 PCE. Ces associations constituent des lieux d'échanges de pratiques professionnelles et organisent chaque année un séminaire de réflexion sur des thèmes d'actualité, soit en France, soit à l'étranger, qui participe à l'évaluation de la situation de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage dans notre pays.

La création d'un grand ministère en charge de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable en 2007, puis la réorganisation générale des services de l'Etat de 2010 ont conduit à rapprocher et à mieux coordonner les fonctions des Conseils exercées pour ce ministère à travers une coordination accrue de ses Conseils, architectes ou paysagistes.

En effet, l'évaluation positive de cette politique a conduit à souhaiter la poursuivre activement et à la développer, à moyens constants, à travers une expertise collective plus efficace et mieux intégrée au fonctionnement des services aujourd'hui de 2 ministères (urbanisme-MLET et environnement-MEDDE). Aussi, la nouvelle organisation des missions des Conseils au sein de ces ministères vise à mieux capitaliser et mettre en synergie leurs avis et expertises à travers une coordination accrue. Celle-ci concerne les services déconcentrés mais aussi les administrations centrales. En effet, si ces Conseils peuvent intervenir pour différentes directions ou services de ces 2 ministères, leurs vacations sont assurées aujourd'hui principalement au bénéfice des politiques de la DGALN et une mobilisation accrue de ces professionnels reste à promouvoir auprès d'autres directions ou services.

Ce système des Conseils repose sur un milieu professionnel attaché durablement aux ministères chargés de l'urbanisme et des paysages et stratégique pour la mise en œuvre de politiques d'aménagement qui doivent savoir s'inscrire dans les territoires. Il contribue depuis très longtemps à la mise en œuvre de ces politiques et à en accompagner les évolutions pour gérer de manière économe et aménager des espaces de plus en plus rares, fragiles et convoités, dans le respect d'enjeux environnementaux croissants. Les compétences spécifiques de ces généralistes de l'aménagement du cadre de vie peuvent faciliter une approche intégrée des politiques à inscrire dans les territoires, dans l'espace et dans le temps. Contrairement à une mobilisation ponctuelle d'expertise, la permanence de leurs missions et l'expérience acquise facilitent l'exercice de leurs missions et le dialogue entre services et acteurs des territoires. Aussi, les compétences de ces

professionnels particulièrement investis dans les services de ces ministères depuis de nombreuses années constituent aujourd'hui un véritable capital en matière de ressources humaines à capitaliser et à faire prospérer pour mieux:

- conduire et évaluer les politiques à mener,
- renforcer des liens « public-privé » entre les acteurs,
- promouvoir la mise en œuvre des réformes des lois « Grenelle », notamment dans l'habitat, pour la biodiversité ou les enjeux énergétiques.

Ces fonctions originales permettent un décloisonnement des acteurs et des cultures professionnelles en associant des maîtres d'œuvre essentiels à la promotion d'un aménagement de qualité du cadre de vie dont le pilotage est assuré par la DGALN, direction technique en charge de cette ambition et interlocutrice privilégiée des DDT(M) et des DREAL pour sa mise en œuvre.

Méthodologie d'accompagnement des demandes d'autorisations de travaux en cœur de Parc national des Ecrins

Yves BARET, chargé de mission architecture, PNE

et Luc BREUILLE, architecte, Professeur à l'École d'Architecture de Clermont-Ferrand

Le Parc national des Ecrins a connaissance et accompagne généralement les projets qui sont susceptibles d'être réalisés très en amont. Ce qui implique que lorsque l'avis du conseil scientifique (CS) est demandé il peut s'appuyer sur ce travail préalable réalisé par les services et les secteurs.

Il existe aussi des demandes d'autorisations de travaux pour des projets très aboutis et où aucun échange préalable n'a eu lieu. S'il s'avère que ces projets après analyse sont cohérents avec la doctrine et la réglementation du parc, ils suivent leur cours et font l'objet d'une demande au CS, Sinon le parc propose un accompagnement pour élaborer un projet recevable qui sera ensuite présenté au CS.

La présentation propose de revisiter aux travers trois exemples de projet, la méthode de travail mise en place depuis plus de 15 ans au PNE: cabane d'alpage de Ramu, nouveau refuge de Vallompierre et refuge de l'Aigle

Archéologie du bâti dans le Mercantour, méthodes et résultats.

*Franck SUMERA , Conservateur en chef, Ministère de la Culture
et Jean-Louis EDOUARD, Chargé de recherches IMEP/CNRS*

Dans le Mercantour, les changements économiques et sociaux engagés au siècle dernier ont entraîné l'abandon de très nombreux habitats et bâtiments d'exploitation de haute et moyenne montagne, mais ces lieux sont réinvestis par des populations motivées, par l'attachement familial ou par le souhait de disposer de lieux de villégiatures. Ces réappropriations s'accompagnent de « restaurations ». Or, sous ce concept apparemment positif se cache la première cause de destruction de patrimoine archéologique dans l'espace protégé du Mercantour.

La communication n'ambitionne pas d'aborder le bâti sous l'angle de la qualité architecturale, mais uniquement sous celui de sa valeur patrimoniale au regard de l'archéologie, et de la mise en place de protocole d'études permettant une étude raisonnée et raisonnable de ce type de bâti avant restauration. Dans ce cadre, sont évoqués les apports de la dendrochronologie, et de la cartographie régressive pour l'identification du bâti ancien et la mise en place de périmètres sensibles au regard de l'archéologie.

L'archéologie, outil de connaissance et outil de gestion pour les paysages : illustration au travers des résultats du PIT Mercantour - Alpi Maritime

Franck Suméra , Conservateur en chef, Ministère de la Culture

À l'occasion du projet PIT Culture, le Parc National du Mercantour en Partenariat avec l'UMR Camille Jullian, a réalisé une analyse régressive du paysage construite à l'interface des sciences sociales et des sciences naturelles. Outre, la reconstitution de l'histoire des paysages du Mercantour et l'identification des jalons chronologiques structurant ces évolutions, le projet a permis la mise en place de stratégies d'études qui ouvrent sur des connexions entre sciences sociales (archéologie, histoire), sciences de l'environnement, mais aussi gestion des espaces protégés. Au travers de trois thèmes : les lacs, les bois, la pierre, le PIT Culture du Mercantour montre l'intérêt d'une gestion intégrée des approches écologiques et sociales, tant au regard de la connaissance du passé que de la gestion des espaces en devenir. Ainsi, la reconstitution des évolutions du paysage par l'étude des sédiments de lacs de montagne s'articule avec le programme "Lacs sentinelles" ; de même, l'analyse de l'évolution des forêts au travers des archives et de la cartographie permet d'identifier les potentiels forestiers anciens et s'articule avec le programme du WWF "Forêts anciennes". Enfin, la découverte d'un sanctuaire monumental de haute Montagne de l'âge du Fer ouvre sur un projet économique et touristique alternatif aux sports de montagne et sur une expérience de valorisation des savoirs artisanaux. La communication vise à présenter au travers de ces exemples les liens entre connaissance et gestion des patrimoines naturels et culturels.

Archéologie du pastoralisme dans le Parc national des Ecrins

Florence MOCCI, Ingénieur de recherche CNRS,

Archéologue en milieu rural et alpin

(présentation annulée)

Depuis une quinzaine d'années, un programme de recherche interdisciplinaire et diachronique du CNRS-Aix Marseille Université-York University (GB) porte sur le peuplement et les activités humaines dans les massifs du Parc national des Ecrins. Le croisement des travaux archéologiques et paléoécologiques révèle que, dès 9000 ans av. n.è., ces espaces montagnards et leurs ressources possédaient un attrait certain bien au-delà de 2000 m d'altitude : incursions précoces en haute montagne, installations sommaires, activités cynégétiques et sans doute activité pastorale restreinte caractérisent les périodes préhistoriques. Un changement radical dans la manière de vivre et d'appréhender les écosystèmes de montagne intervient au cours des III^e et II^e millénaires av. n.è. Une nouvelle forme d'activité pastorale – ou du moins une intensification et une expansion des pratiques pastorales existantes – associée à l'apparition d'aménagements agropastoraux et domestiques, se développe à partir de la seconde moitié du III^e millénaire. Le statut de l'ensemble de ces sites est en grande partie induit par leur architecture et la nature des vestiges mais également par les études palynologiques et pédoanthracologiques menées dans le Champsaur et dans l'Argentiérois. Ces structures bâties, complexes ou isolées, marquent le paysage et témoignent d'une évolution dans la perception et la gestion de l'espace montagnard. Cette évolution, également observée dans l'Arc alpin oriental, se traduit notamment par le développement de l'exploitation du cuivre et l'apparition de nouveaux réseaux d'échanges économiques en relation avec l'essor démographique dans les zones basses. Mais le pastoralisme et la paléoméallurgie, activités prégnantes dans les massifs alpins, occultent encore vraisemblablement des modes d'exploitation plus difficiles à déceler comme l'apiculture, la pêche, l'essartage, le pacage ou le bûcheronnage.

L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages culturels évolutifs de l'agropastoralisme sur les Causses et les Cévennes

Jean Paul CHASSANY, membre du CS du Parc national des Cévennes

Richard SCHERRER, Délégué Causses Gorges au Parc national des Cévennes

L'inscription des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des paysages culturels évolutifs liés à l'agropastoralisme, a eu pour effet une reconnaissance mondiale et donc une revalorisation du métier d'agropasteur moderne, hérité de savoirs-faire anciens et une reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle de paysages emblématiques et de paysages plus courants façonnés par l'agropastoralisme. L'acceptation du dossier de candidature qui avait bien identifié les relations entre les pratiques techniques des agropasteurs et la dynamique des paysages, puis l'inscription proprement dite, ont permis aux différentes parties prenantes de mieux prendre conscience du rôle structurant de l'agropastoralisme sur le territoire. Si, dans le dossier de candidature, les aspects culturels ont été identifiés au travers de marqueurs matériels visibles dans l'espace, et si l'inscription a eu pour effet de cristalliser un consensus plus large au niveau de cet ensemble territorial sur la notion de paysages culturels de l'agro pastoralisme, fût-il évolutif, il reste néanmoins à mieux expliciter les composantes culturelles matérielles et surtout immatérielles de ces

paysages. L'exemple des Causses et des Cévennes permet d'appréhender plus précisément cette culture spécifique au travers de rapports particuliers des agropasteurs à la nature (végétale et animale), au travers de leurs rapports à la sphère économique et sociale et à la sphère institutionnelle. Reste également à mieux appréhender les composantes plus explicites caractérisant les sociétés locales dont ils relèvent et leurs pratiques culturelles dans leurs évolutions modernes. Quel rôle peut jouer dans ces conditions un parc national pour renforcer, accompagner, coconstruire une culture vivante et moderne et donc totalement différente d'une vision folklorique, de l'agropastoralisme ? Comment renforcer le degré d'appropriation et par les éleveurs et par les autres parties prenantes de ce territoire de cette culture ? C'est tout un champ de réflexion et d'action qui s'ouvre à nouveau sous ce coup de projecteur international que représente cette inscription.

Du modèle bioclimatique à la construction des terroirs : les racines éco-historiques de la biodiversité moderne dans les Pyrénées

Jean-Paul METAILIE, Président du CS du Parc national des Pyrénées, Géographe, Directeur de recherche CNRS, Directeur du laboratoire GEODE

Les Pyrénées s'individualisent par une relative simplicité géographique : un massif est-ouest, deux grands versants climatiques, des vallées globalement nord sud, proximité des piémonts et de la haute montagne, surtout sur le versant nord, et un étagement bioclimatique répétitif. Cette configuration a favorisé l'élaboration des modèles : c'est dans les Pyrénées qu'a été conceptualisée et expérimentée la méthode de cartographie bioclimatique de la végétation par H. Gaussen, dès 1926. L'autre caractéristique « unitaire » du massif est une relative homogénéité de la culture et de la société agro-pastorale, en dépit de quatre langues et d'une histoire politique souvent conflictuelle : traditions transfrontalières, continuités dans l'histoire économique (notamment le poids ancien des mines et de la métallurgie, d'est en ouest), traditions culturelles communes, etc. Cet aspect « culturel » a fait l'objet de nombreuses recherches au niveau de l'histoire des paysages sur la longue durée. Sur le versant français, depuis les années 1980 une série de programmes interdisciplinaires associant géographie, archéologie, paléoécologie, histoire, a couvert une grande partie du massif, de la Catalogne au Pays Basque. En l'état des travaux, on dispose aujourd'hui d'une vision assez complète de l'anthropisation des Pyrénées, à l'échelle de l'Holocène, du post-glaciaire à nos jours, permettant l'élaboration d'un modèle éco-historique de plus en plus précis. On commence à pouvoir dater les milieux : quand tel ou tel espace pastoral est-il créé ? De quand date la composition et la physionomie de telle forêt ? Quel rôle des pratiques et usages ? Quels cycles historico-économiques ? etc. On peut en déduire que la plupart des paysages culturels actuels ne dérivent pas d'un paysage naturel « impacté », mais de paysages culturels plus anciens, résultat d'interactions multiples et dont l'origine remonte souvent à des époques où ni la végétation ni le climat n'étaient similaires aux « potentialités actuelles »...

En prenant l'exemple du parc des Pyrénées, l'intervention sera orientée sur l'état des programmes de recherches en cours sur le territoire (méthodes, terrains, ...) et la nouvelle vision qu'ils offrent du territoire et de l'évolution de ses paysages sur la longue durée plurimillénaire. Il ne s'agit pas ici d'utiliser l'écologie historique pour reconstituer une biodiversité passée de référence, en vue d'éventuelles restaurations, mais d'ouvrir la réflexion sur la construction des territoires de la biodiversité présente, et sur la prospective qu'on peut déduire (ou modéliser) à partir des évolutions actuelles.

Rappel des différentes ontologies, Comprendre comment les humains ont inventé différentes manières de se lier aux êtres de nature.

Philippe DESCOLA

résumé non communiqué

Le Parc amazonien de Guyane, au cœur de la nature et de la culture

Bernard THIBAUT, Président du Conseil scientifique du Parc amazonien de Guyane, Directeur de Recherche émérite au CNRS

Claire COULY, chargée de mission cultures et sciences humaines au Parc amazonien de Guyane

Après avoir rappelé le contexte particulier du Parc amazonien de Guyane (PAG), avec notamment les enjeux de gouvernance et de droits spécifiques accordés aux habitants ainsi que les mutations sociétales et démographiques sur ce territoire, nous présenterons dans un premier temps la place accordée aux populations locales et à leur culture dans la politique scientifique du PAG.

Nous aborderons ensuite la question des enjeux relatifs à la conciliation des objectifs de préservation des patrimoines naturels et culturels en lien avec la présence de populations tirant traditionnellement leur subsistance du fleuve et de la forêt, puis les défis que soulève la prise en compte de l'ethnobiologie (c'est-à-dire l'étude des relations hommes-milieus en se basant sur le point de vue *emic* des populations) dans les projets de développement et des politiques publiques .

Enfin, après une présentation succincte des différentes actions d'acquisition de connaissances relatifs aux savoirs locaux et pratiques des populations locales vivant dans le PAG, actions développées en lien avec différents partenaires, nous détaillerons certains projets phares en mettant en exergue les plus-values apportées par ces programmes sur les différents aspects évoqués ci-dessus mais aussi les difficultés rencontrées dans leur réalisation.

N.B. : l'ensemble des propos cherchera avant tout à faire partager les expériences du PAG et d'en faire un retour utile autant que possible au réseau des PN, notamment en termes de méthodologie.

De quoi la « culture » a-t-elle été le nom dans le Parc national des Cévennes, depuis sa création en 1970 ?

Karine-Larissa BASSET, maître de conférence à l'UPMF, chercheuse au LARHRA/CNRS

La notion de « culture », qui se caractérise, dans ses usages et ses pratiques par sa polysémie, est entrée en force dans le champ social et scientifique dans les années 1960, dans le moment même où ont été conçus en France les premiers parcs nationaux et régionaux. Ainsi, cette notion a joué un rôle dans l'élaboration française des espaces protégés dits « naturels », comme en témoigne la constitution, dans les années 1950, d'un mouvement d'opinion pour la création de « parcs culturels ». Le parc national des Cévennes (PNC), institué en 1970, est né de ce moment de réflexion bouillonnante de l'après-guerre, où, pour un certain nombre de protagonistes, la coupure instituée radicalement entre « nature » et « culture », n'allait pas de soi. C'est au nom du refus de cette coupure que l'on pouvait ainsi défendre la création d'un parc national sur un espace encore relativement habité. Cependant, une fois le parc créé, quels contenus a-t-on donnés à cette dimension « culturelle » par laquelle on distingue encore fréquemment le Parc national des Cévennes ?

On évoquera successivement trois approches qui nous semblent à la fois avoir structuré la politique culturelle du PNC depuis 40 ans et avoir singularisé cette politique par rapport à celle d'autres parcs nationaux. La première est relative à l'idée d'un parc conservatoire de la « ruralité traditionnelle » et a conduit à la valorisation des objets phares que sont l'architecture rurale et les paysages forgés par les pratiques agropastorales. La deuxième, qui s'exprime fortement à partir des années 1980, est relative à une conception de la culture comme identité et tente d'imposer la prise en compte d'une « identité cévenole » dans les actions de connaissance et de préservation. La troisième approche associe l'idée de culture à celle de la « revitalisation sociale » et de « l'animation » du territoire. Présente dès l'origine du Parc, elle a été adaptée récemment dans la charte.

Cet examen conduit à souligner la richesse et la pluralité des modes de compréhension possibles de la culture dans le cadre d'un parc national, en fonction de contextes sociaux, scientifiques, institutionnels, voire politiques évolutifs. Il invite de ce fait à questionner la réduction fréquente de la « culture », dans la gestion d'un espace protégé, à sa dimension strictement patrimoniale (identification, inventaire et mises en collections « d'objets culturels », fussent-ils « immatériels ») ou pédagogique (construction et transmission d'une « culture de la nature »). Sans contester la légitimité de telles approches, d'autres, plus novatrices, pourraient notamment se constituer autour de la nécessité d'une meilleure compréhension des dynamiques sociales (connaissances fines des populations et de leurs rapports différenciés au territoire) et culturelles à l'œuvre dans les territoires-parcs (cultures des gestionnaires de ces espaces comprises), ou encore de l'idée énoncée récemment par la commission culture du PNC, de favoriser, à rebours d'une « conception « descendante » de la culture, des projets de recherche « ascendants », issus d'initiatives portés par le territoire » (« Note de synthèse sur l'acquisition de connaissances sur le patrimoine culturel dans le PNC », 2013).

Etat des lieux de l'apiculture traditionnelle cévenole à travers la répartition des populations d'abeilles noires et à travers les savoirs liés aux ruchers-troncs. Un patrimoine matériel (ruchers) et immatériel (savoir-faire)

Ameline LEHEBEL PERON

résumé non communiqué

Les défis d'un espace culturel et religieux dans une approche naturaliste et laïque

Patrick CABANEL, CS du Parc national des Cévennes et Université de Toulouse-Le Mirail

(présentation annulée)

Banalité à rappeler : le Parc national des Cévennes (PNC) est un parc *habité* (peut-être aux deux sens du mot). Dès le 19^e siècle, les Cévennes sont devenues un espace de mémoire, de commémoration, de marquage (lieux de mémoire), de voyages de retour, de « pèlerinages », de musées, autour d'une réalité unique, le protestantisme. L'écrivain Stevenson n'est pas venu là (dès 1877) « par hasard ». Puis il y a eu une autre piste, qui aurait pu mener très loin de la première et de l'actuel PNC : la piste « karstique » (vs « mystique », pour la rime), martellienne, Édouard-Alfred Martel conduisant à la fin du 19^e siècle dans les « Cévennes » (ie... les Causses et les vallées type Gorges du Tarn) l'exploration d'un monde sans hommes, pour le coup, et quasi sans faune et sans flore : géologique, minéral, souterrain. C'est lui qui le premier, en 1913, de retour d'un voyage aux Etats-Unis, lance le projet d'un parc « naturel » des Cévennes.

Lorsque le PNC s'installe, finalement, il le fait à l'écart de ces deux espaces, l'un très (trop) « culturel », l'autre très (trop) « naturel ». Il choisit un modèle que je crois assez classique dans la jeune histoire des parcs nationaux : faune et flore sont à l'honneur, avec des protections multiples et des réintroductions qui ont marqué : le grand tétras, divers ongulés (cf. enclos de Ventajols), les vautours.

Le premier PNC a tendu à « oublier » la culture des résidents permanents ancienne manière (car il y a eu aussi les « néos »), surtout dans sa dimension protestante, donc religieuse, ce qui, à tort ou à raison, pose problème à la puissance publique en France depuis la Séparation de 1905. La « culture populaire » et anthropologique (type savoirs « ancestraux » sur les animaux, le temps, la guérison, la lune... ; contes et chansons) était intégrable ; la culture religieuse, beaucoup moins. Puis, elle a commencé à être prise en compte (le 2^e directeur, de 1974 à 1979, Émile Leynaud, a joué un rôle pionnier dans ce sens). Mais on peut penser que le PNC a accusé du retard, dans la prise en compte d'une culture historique profondément religieuse (remontant au 19^e siècle plus qu'au 16^e, même si la mémoire orale, Ph. Joutard l'a montré, plonge jusqu'au 17^e), et que ce retard a pesé au moment de l'inscription, en 2011, d'un ensemble « Causses et Cévennes » (qui ne correspond nullement au territoire du PNC) au Patrimoine mondial de l'humanité. L'agro-pastoralisme tient à l'évidence compte de la culture sur le territoire du PNC, mais c'est une culture prioritairement caussenarde (donc plutôt périphérique pour le PNC) et résolument vide de toute dimension religieuse, laquelle est pourtant au fondement de la culture dans les Cévennes.

Le PNC pourrait désormais se défaire de toute réticence « laïque » au sens pauvre du terme et mieux reconnaître la forte dimension historique, culturelle et religieuse de son territoire, qui a tout de même été transformé, à une époque, en « Désert », au sens le plus culturel qui soit (usage métaphorique d'une référence littéraire : la Bible). Il pourrait ainsi mieux donner à lire un paysage qui, outre qu'il a été entièrement bâti et inventé par l'homme (terrasses, châtaigneraie-verger, espaces de parcours puis de reboisement), présente un aspect palimpseste : clandestinité huguenote 17e-18e, clandestinité juive dans les années 1940, « clandestinité » néo aux beaux jours des années 1970. Aucune nature, en Cévennes bien plus qu'ailleurs : uniquement une culture, en couches successives.

L'art dans (et pour) les parcs nationaux

Raphaël Larrère, Président du Conseil scientifique du Parc national du Mercantour, sociologue, ancien directeur de recherche INRA, membre du Comité de pilotage du séminaire

Si les parcs ont pour mission de mettre en valeur leur patrimoine culturel, ils doivent aussi, autant que faire se peut, l'enrichir. D'où l'idée d'accueillir des manifestations artistiques et de contribuer à la création et à la diffusion d'œuvres d'art. Certes, ils le font déjà en éditant de « beaux livres » avec de « belles photos » : clichés naturalistes, prairies fleuries, paysages automnaux, panoramas et couchers de soleil hollywoodiens... Plus récemment sont apparues des scènes de l'éternelle pastorale, des bâtiments vernaculaires et même quelques humains au travail.

Il ne s'agit pas ici de négliger cette iconographie traditionnelle, mais de se demander s'il ne conviendrait pas aussi de prospecter d'autres façons de glorifier le patrimoine naturel et culturel des parcs. Nous évoquerons rapidement les rares expériences de manifestations artistiques qui ont été tentées en cœur de parc et n'ont pas toujours été bien accueillies (festival de Gavarnie, concert au bord d'un lac en Mercantour). Mais nous avons pensé focaliser la réflexion sur les potentialités du *Land Art*. Certes, une expérience qui fut tentée dans le Parc national des Ecrins a-t-elle soulevé un tollé. De même un projet d'exposition temporaire d'art *in situ* dans le vallon du Lauzanier a-t-il divisé le conseil scientifique du Parc national du Mercantour – une majorité estimant que de telles manifestations devaient être organisées en aire d'adhésion, mais pas en cœur de parc. Rien n'interdit cependant de tenter à nouveau l'aventure, à condition de participer au choix des lieux et de réfléchir aux formes de *Land Art* qui correspondraient le mieux au caractère des parcs et au génie des lieux. On imagine mal en effet que soient installées dans des espaces protégés des œuvres monumentales comme celles de l'*Earth Art* qui conviennent aux grands espaces américains. Mais les parcs pourraient s'inspirer d'un *Land Art* composé de constructions discrètes, mais pérennes comme celles qui jalonnent le sentier de découverte de la Réserve nationale géologique de Dignes-les-Bains, et plus encore d'œuvres éphémères, réalisées avec la plus grande économie de moyens : des pierres et des cailloux, des brindilles, des fleurs coupées, des troncs d'arbres, de la boue... Des œuvres conçues pour révéler et mettre en scène, comme l'a écrit Andy Goldsworthy (un des artistes les plus actifs dans la réserve de Dignes), la beauté de ce qui est déjà là.

La littérature en patrimoine sur l'île de Port-Cros

Françoise THUREL, chargée de mission Tourisme durable, Parc national de Port-Cros

L'île de Port-Cros fait partie de l'archipel des îles d'Or avec Porquerolles et Le levant. Elle est située à 11 milles marins du Port d'Hyères.

C'est le cœur historique du Parc national de Port-Cros, créé par la volonté de Marceline Henry. Venue s'installer sur l'île aux débuts des années 1920 avec son amant le poète Claude Balyne, elle a favorisé la venue d'écrivains entre les deux guerres. Jules Supervielle, prince des poètes, occupait déjà tout l'été le fort du Moulin avec sa famille et y recevait ses amis : Henri Michaux, Saint John Perse... mais c'est grâce à Marceline Henry que La Nouvelle Revue française, dirigée et animée par Jean Paulhan, trouva au fort de la Vigie le lieu propice à la création d'une communauté littéraire active de 1925 à 1939 et réunissant la majeure partie des auteurs écrivant dans la NRF.

Le Parc national de Port-Cros a engagé une réflexion et une analyse sur ce passé. Au delà du simple travail de connaissance des traces directement liées à l'île, soit comme sujet soit comme lieu d'inspiration, il a semblé judicieux de renouer ce lien et de dépasser le simple constat local pour entrer dans une dimension universelle, dynamique, actuelle et vivante. C'est donc la création poétique et littéraire, comme expression de la pensée, le travail collectif des auteurs, le lieu comme matière à la réflexion de l'homme dans la nature, le livre, comme objet de transmission des idées, qui constituent ainsi le patrimoine à valoriser de l'île de Port-Cros.

Un partenariat établi entre les Éditions Gallimard, les Éditions Claire Paulhan, l'hôtel du Manoir et le Parc national de Port-Cros, a posé les bases d'un projet culturel contemporain en avril 2014. Il repose sur la volonté de rassembler un groupe d'auteurs pour des lectures croisées, des échanges critiques de leurs œuvres, spécificité du fonctionnement de la NRF, et la rencontre avec la population locale.

En complément à cet événement, appelé à se renouveler chaque année au printemps, un sentier des Écrivains, des animations autour de la littérature et la lecture... visent à développer l'image de l'île comme lieu d'inspiration, de contemplation, d'introspection et de création.

Le Land art et l'art dans les parcs

Gilles A. Tiberghien, Maître de conférences à Paris 1-Panthéon Sorbonne

Ce que l'on a communément appelé Land art n'est pas un mouvement artistique avec ses chefs et ses manifestes : c'est plutôt la rencontre d'un certain nombre de trajectoires artistiques qui, à la fin des années soixante, principalement aux Etats-Unis, dans un contexte de remise en cause de la société, de la culture et des lieux d'exposition, investissent les espaces naturels américains sans pour autant prétendre à un quelconque « retour à la nature ». Certains de ces artistes sont issus de l'art minimal ou de Fluxus, ils font parfois aussi de la danse, de la musique et du théâtre. Ces trajectoires individuelles très variées expliquent la riche diversité des pratiques alors engagées dans des expositions qui les rassemblent néanmoins sous la bannière de l'Earth art ou du Land art et qui seront poursuivies ensuite dans des directions très différentes, dès le début des années soixante - dix.

Si le fait que ces œuvres, dont certaines sont monumentales, ont été principalement réalisées dans des déserts américains, dans des carrières ou des friches abandonnées n'en fait pas nécessairement des exemples pour les parcs nationaux, il y a certainement quelque chose à en retenir pour notre réflexion. Par ailleurs, à la même époque, et surtout dans la décennie suivante, un certain nombre d'artistes ont travaillé dans des espaces boisés ou des forêts. Les parcs de sculpture proposent des scénographies naturelles qui sont, d'un certain point de vue, en contradiction avec les premières expériences du Land art. A partir de quelques exemples, on essayera de se demander comment les artistes peuvent intervenir dans un parc comme celui du Mercantour

L'expérience Arte Sella, commune de Borgo Valsugana provincia di Trento

Sergio DALLA BERNARDINA, Université de Brest

Pionnier dans son genre, Arte Sella est un espace d'exposition consacré à l'art contemporain situé en plein air, dans une vallée alpine du Trentin. Pour créer leurs œuvres, les artistes sont invités à se servir des matériaux sur place (feuilles, branches, pierres, terre), n'apportant que des modifications minimales au cadre naturel. Proche du Land Art, mais très sensible à une poétique de l'éphémère (du Land Art, donc, mais sans interventions monumentales), cette exposition dans les bois, après des débuts relativement tourmentés, a fini par rencontrer un succès considérable (60.000 visiteurs par an). Arte Sella s'institutionnalise. Le challenge des organisateurs est de conserver l'esprit initial, qui était un esprit d'avant-garde, tout en faisant face aux contraintes techniques et administratives liées au nouveau statut de l'exposition. Le processus de « mise en écologie » qui sous-tend l'ensemble fera l'objet de notre réflexion.

Les cultures de la nature en confrontation dans un parc national

Isabelle ARPIN, Présidente du Conseil scientifique de la Vanoise, Sociologue à l'IRSTEA, membre du Comité de pilotage du séminaire

Je me concentrerai ici sur la culture de la nature des parcs nationaux, celle qui est portée par leurs agents. Curieusement, les parcs nationaux ne s'y sont pas tellement intéressés. Ils ont commandé des recherches sur la culture de la nature des éleveurs ou des chasseurs, en semblant ignorer qu'eux-mêmes produisent une culture de la nature qui mérite elle aussi d'être étudiée et qu'ils auraient intérêt à mieux connaître. J'esquisserai un projet de recherche de cette culture de la nature, qui permettrait de combiner ses différents aspects : les êtres auxquels elle s'intéresse, les dispositifs qu'elle mobilise et les collectifs sur lesquels elle s'appuie ; son évolution passée et future ; ses liens avec les autres cultures de la nature et son hétérogénéité interne.

LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE CULTURE 5-6 JUIN 2014

NOM	PRENOM	ORGANISME	TELEPHONE	COURRIEL
ALBERT-LLORCA	Marlène	CS PNP	05.61.50.43.76	marlene.albert@wanadoo.fr
ARPIN	Isabelle	CS PNV	04.76.76.27.39	isabelle.arpin@irstea.fr
BALAYE	Eddie	PNC	04.66.49.53.17	eddie.balaye@cevennes-parcnational.fr
BARCELO	Alain	PNPC	04 94 12 89 17	alain.barcelo@portcros-parcnational.fr
BARET	Yves	PNE	04 92 40 20 20	Yves.BARET@ecrins-parcnational.fr
BASSARGETTE	Denis	MEDDE/DEB	01 40 81 64 61	denis.bassargette@developpement-durable.gouv.fr
BASSET	Karine	CS PNC	04 42 52 42 40	basset.karine@gmail.com combasset@mmsh.univ-aix.fr
BAZAN	Marie- Pierre	PNV	04 79 62 30 54	marie-pierre.bazan@vanoise-parcnational.fr
BERNARDINA	Sergio Dalla	Université Brest	02 98 80 42 72	Sergio.Dalla-Bernardina@univ-brest.fr
BONNAMY	Laurence	PNPC	04 94 12 89 13	laurence.bonnamy@portcros-parcnational.fr
BONNEL	Céline	PNC		celine.bonnel@cevennes-parcnational.fr
BOUDOURESQUE	Charles-François	CS PNPC	04 91 82 91 30	charles.boudouresque@mio.osupytheas.fr
BOUSSOU	Veronique	PNF	04 67 41 67 40	veronique.boussou@parcnational.fr
BREUILLE	Luc	CS PNE	04 73 25 10 62	lucbreuille.architecte@wanadoo.fr
CHASSANY	Jean Paul	CS PNC	04 67 84 22 45	jean-paul.chassany@orange.fr
CHOLER	Philippe	CS PNE	04.76.51.49.40	philippe.choler@ujf-grenoble.fr
COULY	Claire	PAG	05 94 29 12 52	claire.couly@guyane-parcnational.fr
CRUVEILLE	Marie-Hélène	CS PNE	04 76 76 27 48	marie-helene.cruveille@irstea.fr
CULIOLI	Magali	PNCal	04 20 10 50 00	magali.culioli@calanques-parcnational.fr
DE MASSARY	Xavier	CS GIP FCB	03.26.70.85.90	xdemassary@cr-champagne-ardenne.fr
DAUTREY	Claude	PNE	04 92 40 20 34	Claude.DAUTREY@ecrins-parcnational.fr
DELAY	Bernard	CS PNF	06.72.78.21.14	bernard.delay@wanadoo.fr
DESCOLA	Philippe	Collège de France	01 44 27 17 32	descola@ehess.fr
EDOUARD	Jean-Louis	CS PNM	04 42 90 84 81	edouard@mmsh.univ-aix.fr
GOGUILLON	Bertrand	PAG	05 94 29 12 52	bertrand.goguillon@guyane-parcnational.fr
GRANET-ABBISSET	Anne-Marie	CS PNE	04.76.62.87.51	anne-marie.granet@wanadoo.fr
IANCOVESCU	Cristina	Architecte		arch.ci68@gmail.com
LANDRIEU	Gilles	PNF	04 67 52 59 55	gilles.landrieu@parcnational.fr
LANTERI-MINET	Alain	PNM	04 93 04 75 74	alain.lanteriminet@mercantour-parcnational.fr
LARRERE	Raphael	CS PNM	01 42 71 06 60	larrere.raphael@orange.fr
LEHEBEL PERON	Ameline	PNC	04 66 49 53 61	ameline.lehebel-peron@cevennes-parcnational.fr
LHOMMEDET	Isabelle	PNM	04 93 16 78 88	isabelle.lhommeDET@mercantour-parcnational.fr
MAGNIN	Hervé	PNG	05 90 41 55 70	herve.magnin@guadeloupe-parcnational.fr
MASCLET	Létitia	FCB	03 80 93 10 92	letitia.mascret@gipecb-parcnational.fr
METAILIE	Jean-Paul	CS PNP	05.61.50.36.48	jean-paul.metaille@univ-tlse2.fr
MEZUREUX	Nathalie	Ecole Architecture Lyon	04 78 79 50 69	Nathalie.mezureux@lyon.archi.fr
PAYET	Janik	PNRun	02 62 27 37 80	janik.payet@reunion-parcnational.fr
PENNIN	David	PNP	05 62 54 16 58	pnp.penin@espaces-naturels.fr
PLAIGE	Véronique	PNV	04 79 62 30 54	veronique.plaige@vanoise-parcnational.fr
ROBIN	Jean-Luc	PNV	04 79 62 30 54	jean-luc.robin@vanoise-parcnational.fr
ROLLAND	Claire	Ministère Culture MCC	01 40 15 33 03	claire.rolland@culture.gouv.fr
SOMMIER	Michel	PNF	04 67 41 67 52	michel.sommier@parcnational.fr
SOURP	Eric	PNP	05 62 54 16 55	pnp.sourp@espaces-naturels.fr
SUMERA	Franck	CS PNM	04 42 99 10 14	franck.sumera@culture.gouv.fr
THIBAUT	Bernard	CS PAG	04 67 14 49 38	thibaut.bernard0158@orange.fr
THUREL	Françoise	PNPC	04 94 12 82 30	francoise.thurel@portcros-parcnational.fr
TIBERGHIE	Gilles			gillestiberghien@noos.fr
VARET	Jacques	CS PNC	02 38 64 32 80	j.varet@geo2d.com
WALERY	Kate	CS PNCal	06 88 09 60 09	kwm@free.fr
WIENIN	Michel	CS PNC	04 66 83 53 80	wienin.michel@orange.fr